

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 7 octobre 2025 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7ème étage – Salle G - **EN UN SEUL LOT**

Sur la commune de **PIERREFITTE SUR SEINE (93380)**
30 rue Jacques

cadastré section AL numéro 80, lieudit « 30 rue Jacques » pour 02a 14ca

UN PAVILLON D'HABITATION de 96,71 m²

comportant :

- Au rez-de-chaussée : entrée/ cuisine, salle à manger/ séjour, pièce attenante, salle de bains avec WC,
- À l'étage : palier, trois pièces, salle de bains, WC

Lieux occupés.

Cette vente a lieu à la requête de LA CAISSE DE CREDIT MUTUEL OZOIR LA FERRIERE, Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, inscrite au RCS de MELUN sous le numéro 487 852 287, dont le siège social est situé 42 avenue du Général de Gaulle 77330 OZOIR LA FERRIERE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, ayant pour Avocat Maître Sylvie LANGLAIS, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 60.000 €
(SOIXANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 6.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL, le 6 août 2025, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Sylvie LANGLAIS
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Sylvie LANGLAIS, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, membre de la SCP LANGLAIS CHOPIN, 7 bis rue de Vincennes (93100) MONTREUIL SOUS BOIS, **TEL. 01.48.70.71.75**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/02812)
- Sur INTERNET : www.vench.fr – www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le lundi 29 septembre 2025 de 9h30 à 10h30